

RAPPORT D'ACTIVITÉS du Forestier en chef

2011-2012



RAPPORT D'ACTIVITÉS du Forestier en chef

2011-2012



Rédaction : Bureau du forestier en chef

Pour des renseignements complémentaires,
veuillez vous adresser au :

Bureau du forestier en chef
845, boulevard Saint-Joseph
Roberval (Québec) G8H 2L6

Téléphone : 418 275-7770

Télécopieur : 418 275-8884

Courriel : bureau@forestierenchef.gouv.qc.ca

La publication est disponible sur le site Internet du Bureau du forestier en chef
<http://www.forestierenchef.gouv.qc.ca/>

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012

ISBN (Imprimé) : 978-2-550-64812-3

ISBN (En ligne) : 978-2-550-64813-0

© Bureau du forestier en chef, 2012

Le 1^{er} octobre 2012

Madame Martine Ouellet

Ministre

Ministère des Ressources naturelles
5700, 4^e Avenue ouest
Québec (Québec) G1H 6R1

Madame la Ministre,

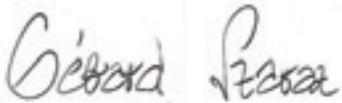
J'ai le plaisir de vous présenter le septième rapport d'activités du Forestier en chef, qui rend compte des résultats relatifs aux principales actions menées au cours de la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012, notamment dans le cadre du *Plan stratégique 2008-2011* et du *Plan d'action de développement durable 2008-2013*.

Cette période a été principalement marquée par les travaux visant la détermination des possibilités forestières pour la période 2013-2018, soit une mise à jour sommaire de celles-ci, à l'automne 2011, et la poursuite des calculs appliqués aux unités d'aménagement dont la livraison des résultats est prévue pour le printemps 2013. À cet égard, l'outil d'élaboration et de structuration du calcul *Horizon CPF* était pleinement opérationnel et 28 des 41 fascicules du Manuel de détermination des possibilités forestières étaient disponibles pour les analystes du Bureau à la fin de l'année 2011-2012.

Durant cette même période, nous avons élaboré notre Plan stratégique 2012-2016 dont la vision de succès est énoncée comme une équipe performante, reconnue pour sa rigueur et pour la fiabilité de ses analyses. La prochaine année apportera plusieurs défis intéressants à relever relativement à notre mission de déterminer les possibilités forestières, d'éclairer les décideurs et d'informer la population sur l'état et la gestion des forêts afin d'assurer la pérennité et l'utilisation diversifiée du milieu forestier.

Je remercie les membres de mon équipe, les partenaires et les collaborateurs qui ont contribué à la performance du Bureau du forestier en chef pour l'année 2011-2012.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Forestier en chef

Gérard Szaraz, ing.f., M.Sc., M.A.P.

Bureau du forestier en chef
845, boulevard Saint-Joseph
Roberval (Québec) G8H 2L6
Téléphone : 418 275-7770
Télécopieur : 418 275-8884
Courriel : bureau@forestierenchef.gouv.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2011-2012.....	7
RESSOURCES ET STRUCTURE DE L'ORGANISATION DU BUREAU DU FORESTIER EN CHEF	8
Siège social du Forestier en chef à Roberval	9
Bureau local de Québec et organisation régionale	9
Budget d'opération	10
PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2011-2012.....	10
Possibilités forestières 2013-2018.....	10
Mise à jour sommaire des possibilités forestières valides à compter du 1 ^{er} avril 2013.....	10
Poursuite de l' <i>Opération calcul</i> <i>des possibilités forestières 2013-2018</i>	11
<i>Horizon CPF</i> , l'outil d'élaboration et de structuration du calcul des possibilités forestières.....	11
Implantation d'un système de gestion de la qualité ISO 9001	13
Manuel de détermination des possibilités forestières.....	13
Bilan d'aménagement durable des forêts 2008-2013.....	14
Avis du Forestier en chef en 2011-2012	14
Participation à deux audiences publiques du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	15

Communications	15
Mise à jour des possibilités forestières.....	15
Participation à des événements touchant la foresterie.....	15
Site Internet du Bureau du forestier en chef	16
Communications à l'interne	16
SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE 2008-2011.....	16
Principales réalisations du Plan stratégique 2008-2011	16
Élaboration du Plan stratégique 2012-2016.....	17
SUIVI DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2008-2013	17
PLAN D'ACTION 2012-2013	18
Calcul des possibilités forestières	18
Bilan d'aménagement durable des forêts 2008-2013	18
Plan d'action de développement durable 2008-2013	18
Gestion organisationnelle	19
 ANNEXES	
ANNEXE 1 Organigramme.....	21
ANNEXE 2 Tableau du suivi du Plan stratégique 2008-2011.....	22
ANNEXE 3 État d'avancement du Plan d'action de développement durable 2008-2013.....	26
ANNEXE 4 Liste des acronymes utilisés dans ce rapport.....	29



Photo Antoine Nappi



Photo Lionel Humbert

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2011-2012

- Assemblage des premiers modèles de calcul pour l'ensemble des unités d'aménagement permettant ainsi de générer les analyses en vue du prochain calcul des possibilités forestières.
- Mise à jour des possibilités forestières des unités d'aménagement, valides à compter du 1^{er} avril 2013.
- Obtention de l'enregistrement ISO 9001 attestant la conformité du système de gestion de la qualité mis en place pour encadrer les activités liées au calcul des possibilités forestières.
- Production de 28 des 41 fascicules du Manuel de détermination des possibilités forestières en version préliminaire et réalisation de 10 sessions de formation interne auprès des analystes du Bureau du forestier en chef.
- Amorce de la planification de réalisation du Bilan 2008-2013 sur l'état des forêts et des résultats obtenus en matière d'aménagement durable.
- Production d'avis au ministre.
- Élaboration du Plan stratégique 2012-2016 du Bureau du forestier en chef.
- Participation du Bureau du forestier en chef à divers évènements touchant la foresterie.
- Participation à deux audiences publiques du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pour l'octroi de statuts permanents d'aires protégées dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord.

RESSOURCES ET STRUCTURE DE L'ORGANISATION DU BUREAU DU FORESTIER EN CHEF

Au 31 mars 2012, 68 personnes travaillaient au Bureau du forestier en chef, dont 65 employés permanents et trois employés occasionnels. L'effectif est réparti entre 15 lieux physiques, soit 17 employés au siège social de Roberval, 16 employés à Québec et 35 autres répartis dans les régions.

La structure du Bureau du forestier en chef, illustrée par l'organigramme de l'annexe 1, compte trois directions qui se partagent la responsabilité des activités :

- Le Bureau du sous-ministre associé (BSMA) assure la coordination des activités sectorielles et ministérielles telles que la planification stratégique, le Plan d'action de développement durable, la reddition de comptes administrative ainsi que les analyses et le suivi de dossiers sectoriels. Cette direction encadre la planification, la coordination et le soutien des activités de communication et de gestion des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles et de veille scientifique. Le Bureau du sous-ministre associé représente le Bureau du forestier en chef aux niveaux ministériel et gouvernemental, au besoin.
- La Direction du calcul des possibilités forestières (DCPF) est chargée de l'évaluation des possibilités annuelles de coupe des forêts du domaine de l'État. Elle est aussi responsable d'évaluer les volumes de bois pouvant être récoltés ponctuellement sans affecter les possibilités forestières à long terme, de produire les évaluations d'impacts de décisions gouvernementales sur les possibilités forestières, de produire des avis sur les plans généraux d'aménagement forestier et d'implanter un système de gestion de la qualité (ISO 9001) dans son domaine de responsabilités. Une majorité des analystes oeuvrent dans les régions où ils représentent également le Bureau du forestier en chef auprès des directions générales régionales du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), des Commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) ainsi qu'auprès des divers intervenants régionaux.
- Enfin, la Direction du développement stratégique (DDS) a le mandat d'élaborer et de mettre à jour le *Manuel de détermination des possibilités forestières*, de mettre au point les systèmes et les méthodes associés à la réalisation du calcul des possibilités forestières (CPF) et de produire le Rapport sur l'état des forêts du domaine de l'État et des résultats obtenus en matière d'aménagement durable de la forêt. Le Bureau du forestier en chef compte sur une équipe multidisciplinaire apte à mettre à profit ses connaissances et son savoir-faire dans la réalisation de ses mandats.

Siège social du Forestier en chef à Roberval

Le siège social du Forestier en chef est situé à Roberval. Le Forestier en chef y est présent de façon régulière pour assurer la gouvernance et le suivi de ses mandats. C'est au siège social que sont réalisées notamment les activités liées à l'élaboration du *Manuel de détermination des possibilités forestières*, à la réalisation du Bilan 2008-2013, à la coordination de plusieurs dossiers liés au calcul des possibilités forestières de même que certaines fonctions administratives.

Bureau local de Québec et organisation régionale

Le bureau local de Québec facilite les échanges réguliers avec la structure gouvernementale et ministérielle. On y exerce principalement des fonctions administratives, de soutien professionnel et de développement de systèmes et d'outils en lien avec le calcul des possibilités forestières.

Le réseau régional du Bureau du forestier en chef est constitué de personnes spécialisées dans le domaine du calcul des possibilités forestières, en géomatique et en gestion de la qualité, toutes œuvrant pour la Direction du calcul des possibilités forestières. Cette direction est composée de deux services désignés sous les vocables « Service du calcul des possibilités forestières de l'Est » et « Service du calcul des possibilités forestières de l'Ouest ». Aussi, chacun de ces services compte deux divisions : Nord-Est et Sud-Est pour le service de l'Est, et Nord-Ouest et Sud-Ouest pour le service de l'Ouest. Tel que présenté à la figure 1, ces quatre divisions se partagent la réalisation des travaux d'évaluation des possibilités forestières sur le territoire de l'ensemble des réserves forestières et des 71 unités d'aménagement de la province.

FIGURE 1

Découpage territorial du Bureau du forestier en chef et localisation du personnel au 1^{er} juillet 2011

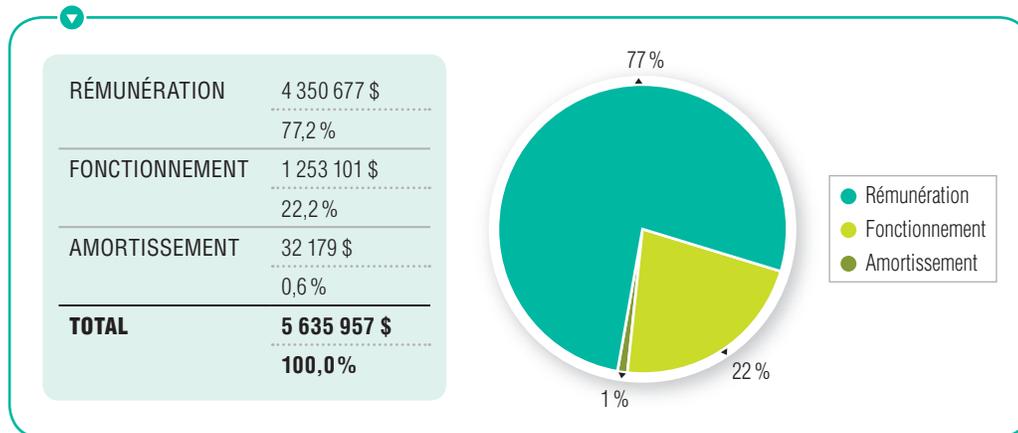


Budget d'opération

En 2011-2012, les dépenses d'opération autorisées pour le Bureau du forestier en chef ont été de 5,7 M\$. La répartition des dépenses est présentée à la figure 2.

FIGURE 2

Répartition des dépenses d'opération du Bureau du forestier en chef en 2011-2012



PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2011-2012

Possibilités forestières 2013-2018

Mise à jour sommaire des possibilités forestières valides à compter du 1^{er} avril 2013

En septembre 2011, le Bureau du forestier en chef a rendu publique une mise à jour sommaire des possibilités forestières des 71 unités d'aménagement afin de permettre à Forêt Québec d'entreprendre la planification de l'attribution des bois et d'établir les garanties annuelles d'approvisionnement en vue de la récolte à compter du 1^{er} avril 2013. Ces données servent également aux travaux de planification du Bureau de mise en marché des bois et du secteur des Opérations régionales.

Les travaux menant à l'adoption de la Stratégie d'aménagement durable des forêts (SADF) et du Règlement d'aménagement durable des forêts (RADF) n'étaient pas complétés à ce moment et le Bureau du forestier en chef ne disposait pas non plus de l'ensemble des informations relatives aux orientations régionales. Conséquemment, il n'était pas possible de déterminer à ce moment, les possibilités forestières des 71 unités d'aménagement selon les conditions inscrites dans la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier.



▲ **Gérard Szaraz en compagnie de son équipe de la Division du Nord-Ouest à Val-d'Or**

Le Forestier en chef a donc résolu cette problématique en mettant à jour sommairement les possibilités forestières des unités d'aménagement forestier sur la base du calcul de 2008-2013 à la suite d'une analyse de quelques critères indicatifs utilisables à ce moment (aires protégées instaurées depuis le calcul des possibilités forestières 2008-2013, perturbations naturelles d'importance survenues depuis et plans de rétablissement du caribou forestier adoptés).

Suite à des analyses sur des versions préliminaires, un facteur de réduction a été appliqué aux possibilités forestières afin de tenir compte de l'impact anticipé de la SADF et du RADF qui étaient alors en consultation. Ce facteur de réduction varie en fonction du type de couvert forestier dominant dans chaque unité d'aménagement (2 % en forêt feuillue, 5 % en forêt mélangée et 10 % en forêt résineuse).

Cette mise à jour sommaire des possibilités forestières, transmise au secteur Forêt Québec, a fait état d'une baisse globale des possibilités forestières au Québec de l'ordre de 10 %, toutes essences confondues.

Poursuite de l'Opération calcul des possibilités forestières 2013-2018

Le calcul des possibilités forestières pour la période 2013-2018 a progressé durant l'année 2011-2012. Toutes les unités d'aménagement ont vu leurs premiers calculs se réaliser et un processus de revue périodique a permis aux analystes de faire état de leur progrès de manière systématique et structurée. Le niveau de maîtrise des facteurs-clés de production et de compréhension des modèles s'est accru au sein de toutes les équipes du Bureau du forestier en chef et ces dernières ont entrepris l'intégration, dans le calcul des possibilités forestières, des objectifs locaux et régionaux d'aménagement durable des forêts tels que spécifiés dans la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (LADTF).

Horizon CPF, l'outil d'élaboration et de structuration du calcul des possibilités forestières

Le logiciel *Horizon CPF*, développé par le Bureau du forestier en chef, est un outil qui permet de structurer les étapes du calcul des possibilités forestières et de générer

la syntaxe d'un modèle Woodstock. Le logiciel Woodstock/Stanley est utilisé pour réaliser l'optimisation et la spatialisation du calcul des possibilités forestières selon les éléments spécifiés par l'utilisateur. L'usage combiné de ces logiciels permet de prendre en compte, en plus des volumes de bois, différentes variables économiques, fauniques, sociales et environnementales dans le calcul des possibilités forestières. Ces logiciels permettent au Bureau du forestier en chef de répondre aux principales recommandations de la commission Coulombe en matière de réforme du calcul des possibilités forestières.

L'exercice 2011-2012 a permis de finaliser le développement du logiciel *Horizon CPF* et de débiter la phase de maintenance du logiciel. De plus, des activités de formation et d'assistance technique ont été réalisées dans l'ensemble des divisions du Bureau du forestier en chef pour rendre les utilisateurs autonomes aux plans des concepts et des fonctionnalités du logiciel et du calcul des possibilités forestières.

Durant l'année, *Horizon CPF* a été utilisé de façon opérationnelle et à l'échelle provinciale pour réaliser les étapes de calcul nécessaires sur l'ensemble des unités d'aménagement en utilisant les modules déjà développés (Projet de calcul, Diagnostic, Stratégie, Évolution et Syntaxe). Les analystes du Bureau du forestier en chef ont donc effectué les actions suivantes :

- Chargement des données d'inventaire dans *Horizon CPF*;
- réalisation d'un diagnostic sylvicole pour l'ensemble des strates ;
- préparation d'une stratégie sylvicole composée des séries d'aménagement et des traitements sylvicoles ;
- importation du matériel d'évolution nécessaire à la modélisation forestière à long terme ;
- génération automatique de près de 95 % de la syntaxe requise pour le fonctionnement de Woodstock.

En 2011-2012, l'équipe de développement a déployé, auprès des utilisateurs, le sixième et dernier module de *Horizon CPF*, nommé Diffusion. Ce module permet d'encadrer le processus d'approbation et de sauvegarde des résultats officiels. De plus, ce module permet de gérer l'exploitation interne des résultats du calcul des possibilités forestières (analyses, requêtes, rapports, etc.) ainsi que leur diffusion externe (ministère des Ressources naturelles et de la Faune, milieu forestier, grand public). La livraison de ce module a donc permis de finaliser le développement de *Horizon CPF*.

Dès l'automne 2011, des actions de maintenance ont été réalisées sur le logiciel *Horizon CPF* afin d'effectuer des corrections d'anomalies et des ajustements aux fonctionnalités déjà existantes. Cette maintenance respecte d'ailleurs la procédure d'assistance technique instaurée en 2009 et qui permet de consigner et de corriger les éléments problématiques identifiés par les utilisateurs.



Audit d'enregistrement par la firme QMI SAI Global au Bureau du forestier en chef à Roberval en mai 2011. Sur la photo, à gauche, Mme Annie van Otterdijk, auditrice, et à droite, Yannick Dionne et Caroline Couture du Bureau du forestier en chef.

Le développement du logiciel *Horizon CPF* a débuté en 2006 et a été achevé durant l'exercice 2011-2012. Il importe de mentionner que le développement de ce système d'envergure a respecté la planification budgétaire initialement prévue lors de la conception du projet.

Implantation d'un système de gestion de la qualité ISO 9001

L'implantation d'un système de gestion de la qualité (ISO 9001) s'est poursuivie au cours de l'année. En mai 2011, la firme QMI SAI Global a effectué un audit d'enregistrement qui a confirmé que le système de gestion de la qualité des activités liées au calcul des possibilités forestière du Bureau du forestier en chef respecte la norme ISO 9001.

Manuel de détermination des possibilités forestières

Le Forestier en chef a le mandat de préparer, de publier et de maintenir à jour un manuel servant à la détermination des possibilités forestières (MDPF). Plusieurs ajustements ont été apportés au contenu du Manuel au cours de la dernière année, afin de refléter l'évolution des décisions relatives aux orientations d'aménagement forestier et au calcul des possibilités forestières. Ceci s'est traduit par le retrait ou la fusion de fascicules (par exemple, le fascicule de la coupe avec réserve de semenciers est maintenant fusionné avec celui traitant de la coupe totale, et ceux concernant la fertilité et la qualité des sols ne figurent plus à la table des matières). Au 31 mars 2012, le Manuel se composait de 41 fascicules développés à diverses étapes de production. Les sujets abordés sont : les principes et orientations retenus pour la détermination des possibilités forestières, les étapes du calcul des possibilités forestières, les traitements sylvicoles et les objectifs d'aménagement.

Plusieurs activités de communication et de gestion du changement ont été réalisées. Au 31 mars dernier, le site intranet du Bureau du forestier en chef contenait 28 fascicules mis à la disposition des analystes du Bureau du forestier en chef. Une page du site Internet du Bureau du forestier en chef a permis de rendre accessibles au public la table des matières et quelques fascicules du Manuel. Afin de sensibiliser le personnel du Bureau du forestier en chef au contenu et à l'utilisation du Manuel, dix présentations en réseau ont été réalisées entre avril et novembre 2011. Tous les fascicules ont été présentés et les discussions ont permis de faire progresser la compréhension et la rédaction de leur contenu. Le comité directeur du Bureau du forestier en chef a été mis à contribution pour la rédaction des fascicules portant sur les principes et les orientations conduisant à la détermination des possibilités forestières. Cependant, toutes les activités de communication prévues pour les clientèles hors du Bureau du forestier en chef ont été reportées.

Bilan d'aménagement durable des forêts

Le Forestier en chef a la responsabilité d'établir et de transmettre un bilan quinquennal de l'état des forêts du domaine de l'État et des résultats obtenus en matière d'aménagement durable de la forêt, comme le précise la Loi sur le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (L.R.Q., chapitre M-25.2, article 17.1.7). Un premier Bilan d'aménagement forestier durable au Québec avait été déposé à l'Assemblée nationale par la ministre des Ressources naturelles et de la Faune. Il présentait une évaluation de l'état des forêts et de la performance du Québec en aménagement forestier durable pour la période 2000-2008.

La planification du bilan 2008-2013 a débuté à la fin de l'année. Cet exercice vise à contribuer à l'amélioration continue de l'aménagement durable des forêts et à démontrer les résultats obtenus en la matière.

Avis du Forestier en chef en 2011-2012

En vertu de l'article 47 de la LADTF, le ministre des Ressources naturelles et de la Faune peut confier au Forestier en chef tout mandat en matière de foresterie et lui demander son avis sur toute question en cette matière, tant à l'égard des forêts privées que des forêts du domaine de l'État. Ainsi, le Forestier en chef a produit les trois avis suivants durant l'année 2011-2012 :

- *Analyse de l'impact sur les possibilités forestières des unités d'aménagement affectées par un incendie survenu à l'été 2010 dans les régions de la Mauricie et du Saguenay–Lac-Saint-Jean*, remis le 17 mai 2011
- *Orientations et planification de la recherche et du développement en matière de foresterie*, remis le 30 juin 2011
- *Approche de calcul des possibilités forestières en forêt privée*, remis le 12 janvier 2012.

Les avis ont également été déposés sur le site Internet du Bureau du forestier en chef.

Participation à deux audiences publiques du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Le Bureau du forestier en chef a été sollicité par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pour participer à deux audiences pendant l'exercice 2011-2012. La première audience a eu lieu du 13 au 15 décembre 2011 à Baie-Comeau et portait sur le Projet de réserves de biodiversité pour huit territoires dans la région administrative de la Côte-Nord. Suite à l'audience, le Bureau du forestier en chef a produit, à la demande du BAPE, un rapport d'analyse d'impacts sur les possibilités forestières (http://www.forestierenchef.gouv.qc.ca/images/stories/BUREAUDUFORESTIERENCHEF/rapports/CPF-RA_BAPE_R09_addenda11.pdf). La deuxième audience s'est tenue du 20 au 22 mars 2012 à Jonquière. Elle a porté sur l'attribution d'un statut permanent de protection à dix territoires dans la région administrative du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le rapport « Impacts sur les possibilités forestières » a été déposé au BAPE lors de cette audience (http://www.forestierenchef.gouv.qc.ca/images/stories/BUREAU DU FORESTIER EN CHEF/rapports/CPF-RA_BAPE_R02.pdf).

Communications

Mise à jour des possibilités forestières

Le 26 septembre 2011, le Forestier en chef a rendu publique une mise à jour des possibilités forestières des 71 unités d'aménagement. Afin de faire connaître cette information à travers le Québec, le Bureau du forestier en chef a diffusé un communiqué de presse sur son site Internet ainsi que des tableaux détaillés des résultats du calcul des possibilités forestières pour l'ensemble des unités d'aménagement. De plus, le Forestier en chef a accordé des entrevues aux journalistes de la presse écrite et électronique. La mise à jour des possibilités forestières, valides à compter du 1^{er} avril 2013 a fait l'objet d'un large intérêt à travers les médias du Québec.



Ibrahima Gassama du Bureau du forestier en chef devant notre kiosque au Carrefour Forêt Innovations d'octobre 2011

Participation à des événements touchant la foresterie

Le Bureau du forestier en chef a mobilisé une partie de son équipe en octobre 2011 pour tenir un kiosque d'information au *Carrefour Forêt Innovations*. Le Forestier en chef a par ailleurs été invité à titre de conférencier pendant cet événement.

Au cours de l'année 2011-2012, le Forestier en chef a également profité de quelques tribunes pour mieux faire connaître sa fonction de même que les défis et les enjeux liés à la détermination des possibilités forestières. En effet, des conférences ont été présentées au Centre d'étude de la forêt (CEF), à l'Association forestière de la Vallée

du Saint-Maurice (Shawinigan), à l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (Rouyn-Noranda), au Colloque international sur l'évaluation environnementale (Yaoundé, Cameroun) et au Colloque de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec sur le Plan Nord (Québec).

Site Internet du Bureau du forestier en chef

Le site Internet du Bureau du forestier en chef a connu une baisse d'achalandage par rapport à la période 2010-2011. Le nombre de visites est revenu au même niveau qu'avant la publication du Bilan d'aménagement forestier durable 2000-2008, soit environ 4 800 mensuellement.

Communications à l'interne

Au cours de l'année 2011-2012, le Bureau du forestier en chef a poursuivi la publication de son bulletin interne électronique « Le Forestier en bref » qui fait état de l'avancement des dossiers de l'organisation. De plus, le babillard électronique du site intranet a été utilisé de façon régulière en guise d'outil de communication à l'interne.

Par ailleurs, des rencontres d'information ont été tenues en visio conférence notamment pour présenter aux employés les orientations contenues dans les fascicules du Manuel de détermination des possibilités forestières ainsi que pour assurer un arrimage entre les différentes équipes.

SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE 2008-2011

Compte tenu de son statut d'indépendance, le Forestier en chef avait produit, peu après son entrée en fonction, son propre plan stratégique pour la période 2008-2011. Il comprenait trois orientations générales et quinze objectifs spécifiques dont la plupart avaient été atteints ou partiellement atteints au 31 mars 2011. L'annexe 2 présente le bilan des réalisations du Plan stratégique 2008-2011 du Forestier en chef.

Principales réalisations du Plan stratégique 2008-2011

- Production du premier *Manuel de détermination des possibilités forestières* (70 % des fascicules complétés au 31 mars 2012);
- implantation du système *Horizon CPF* pour le calcul des possibilités forestières;
- poursuite du calcul des possibilités forestières des 71 unités d'aménagement pour la période 2013-2018 (échéance reportée au printemps 2013);

- réalisation du calcul des possibilités forestières des réserves forestières pour 2010 ;
- production du premier *Bilan d'aménagement forestier durable* pour la période 2000-2008 et amorce des travaux du bilan pour la période 2008-2013 ;
- production des évaluations d'impacts sur la possibilité forestière comme outil d'aide à la décision pour le gouvernement et les Commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire ;
- élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication au regard des mandats du Bureau du forestier en chef ;
- mise en place d'un processus d'échanges avec les professionnels concernés par les mandats du Bureau du forestier en chef ;
- mise en place d'un système de gestion de la qualité ISO 9001.

Élaboration du Plan stratégique 2012-2016

Le premier plan stratégique portant sur la période 2008-2011 ayant été complété, le Bureau du forestier en chef a réalisé, en grande partie, le plan stratégique pour la période 2012-2016. Le contenu intègre des objectifs précis à mettre en œuvre par le personnel de chacune des directions de l'organisation d'ici au 31 mars 2016. Le dévoilement du Plan stratégique 2012-2016 de l'organisation est d'ailleurs prévu pour le début de l'année 2012-2013.

SUIVI DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2008-2013

Toujours en considérant son statut d'indépendance, le Forestier en chef a également adopté, en 2008, son propre plan d'action de développement durable. À cet égard, des activités de sensibilisation se sont tenues conformément au Plan d'action de développement durable du Bureau du forestier en chef, dont entre autres, des présentations sur les principes du développement durable ainsi que sur la conduite écoresponsable. Des chroniques portant notamment sur la récupération de matériels résiduels et sur les pratiques d'affaires écoresponsables ont également été publiées dans le bulletin interne du Bureau du forestier en chef. Enfin, le Bureau du forestier en chef a également complété, en 2012, son cadre de gestion environnementale.

PLAN D'ACTION 2012-2013

Plus spécifiquement, les résultats escomptés suivants sont prévus pour l'exercice 2012-2013.

Calcul des possibilités forestières

- Publier le *Manuel de détermination des possibilités forestières*;
- compléter la formation du personnel responsable de la réalisation du calcul des possibilités forestières 2013-2018;
- compléter le calcul des possibilités forestières 2013-2018 pour toutes les unités d'aménagement;
- entreprendre le calcul des possibilités forestières des forêts de proximité dans la foulée de l'adoption de la politique de forêt de proximité, ses paramètres et ses engagements;
- évaluer l'impact de stratégies d'aménagement et projets susceptibles d'affecter les possibilités forestières sur les territoires concernés et mettre en place un processus de validation de ces évaluations;
- maintenir l'enregistrement ISO 9001 du système de gestion de la qualité pour le calcul des possibilités forestières;
- compléter la livraison d'*Horizon CPF* (module *Diffusion*) et en assurer la maintenance.

Bilan d'aménagement durable des forêts 2008-2013

- Réviser la stratégie d'engagement envers les parties prenantes internes et externes;
- produire le cadre de réalisation;
- réviser le cadre d'évaluation;
- réaliser la planification détaillée;
- amorcer la collecte d'information et l'arrimage avec les systèmes en place.

Plan d'action de développement durable 2008-2013

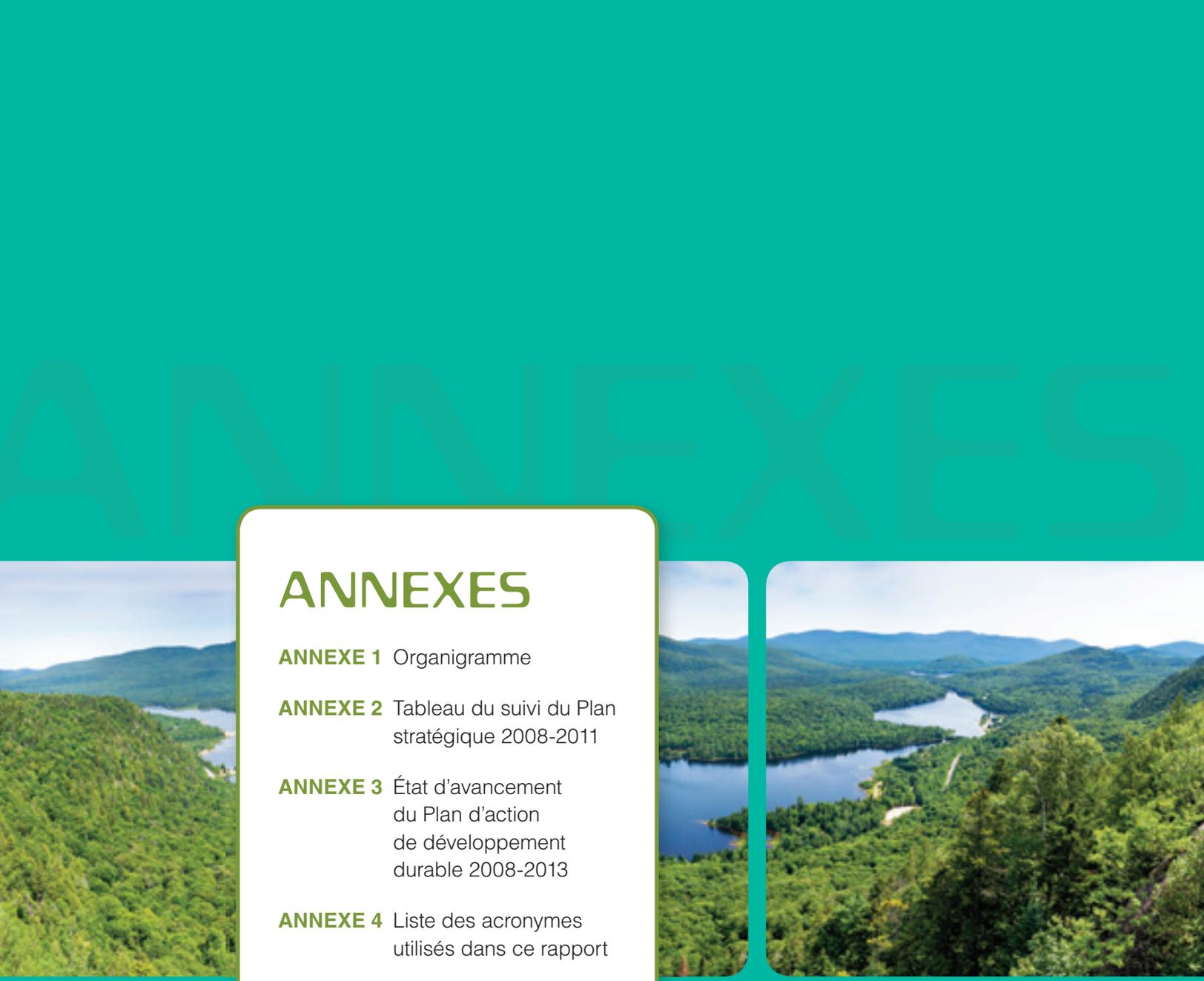
- Rendre disponible sur l'intranet du Bureau du forestier en chef, la documentation relative au développement durable.
- Mettre en œuvre une procédure de suivi et d'évaluation des actions écoresponsables, notamment en ce qui concerne les politiques québécoises sur les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie non renouvelable.
- Évaluer les besoins du personnel du Bureau du forestier en chef en matière de formation et de sensibilisation en développement durable et mettre en place des actions répondant à ses demandes.

Gestion organisationnelle

- Publier le *Plan stratégique 2012-2016* du Bureau du forestier en chef ;
- formaliser les fonctions de veille scientifique et de partage des connaissances ;
- poursuivre la gestion du changement auprès des ressources internes et des clientèles afin de partager et mieux s'adapter aux changements et aux défis posés par les nouvelles façons de faire le calcul des possibilités forestières ;
- produire des procédures de gestion pour les principaux processus du Bureau du forestier en chef ;
- assurer la coordination et la mise à jour des outils de communication internes ;
- réaliser deux rencontres de formation et de réseautage de l'ensemble du personnel.

Séance de travail au Bureau du forestier en chef à Amos. De gauche à droite : Gérard Szaraz, David Baril, Louis Prévost, Toma Guillemette





ANNEXES

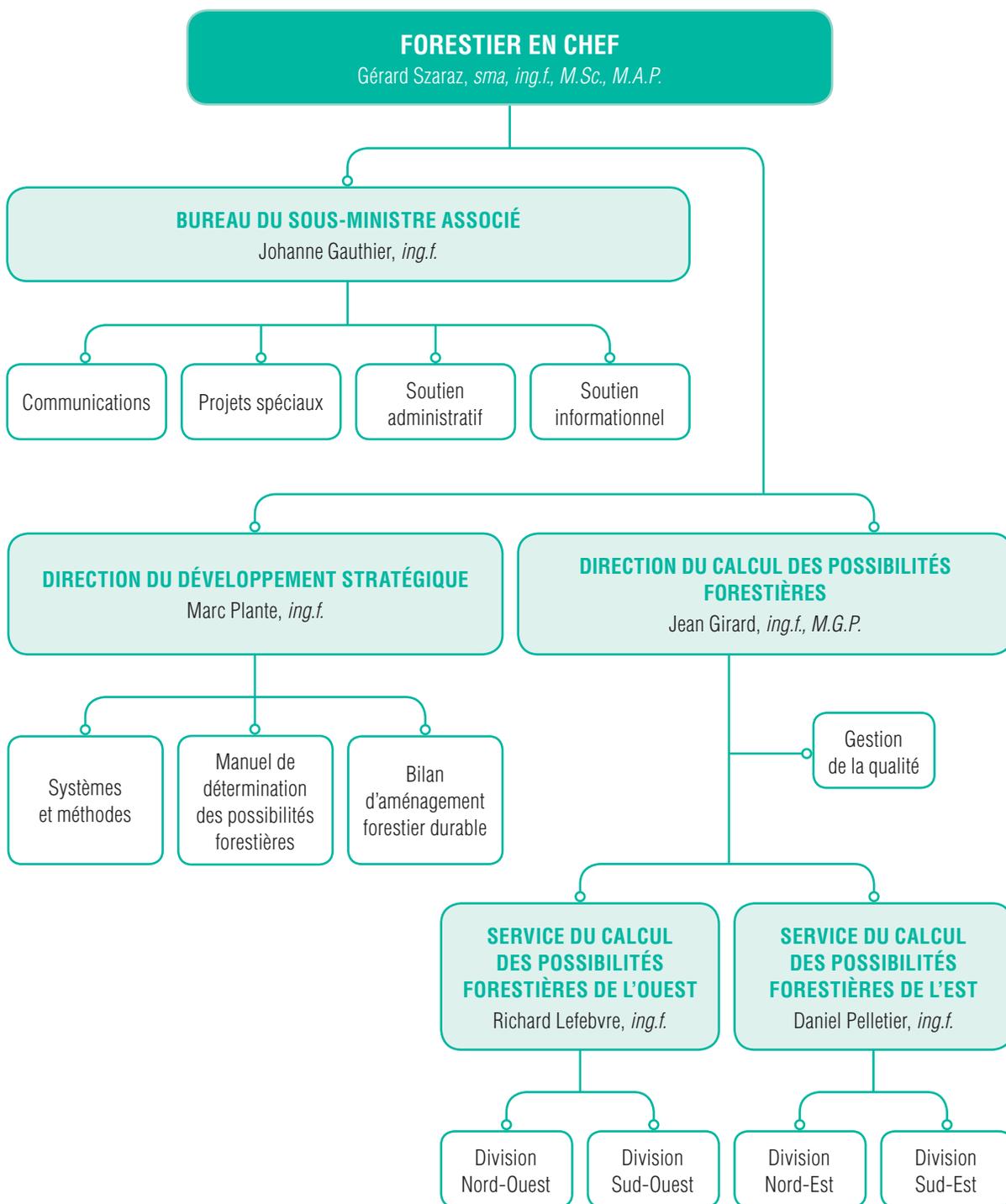
ANNEXE 1 Organigramme

ANNEXE 2 Tableau du suivi du Plan stratégique 2008-2011

ANNEXE 3 État d'avancement du Plan d'action de développement durable 2008-2013

ANNEXE 4 Liste des acronymes utilisés dans ce rapport

ANNEXE 1 Organigramme



ANNEXE 2 Tableau du suivi du Plan stratégique 2008-2011

Actions réalisées en 2011-2012

1 ENJEU DÉVELOPPEMENT DURABLE

ORIENTATION | Intégration de considérations économiques, environnementales et sociales

Axe d'intervention 1 : Développement de la première génération d'un Manuel de détermination des possibilités forestières (MDPF)

OBJECTIFS EN PARTIE ATTEINTS

OBJECTIF	INDICATEURS ET CIBLES	ACTIONS RÉALISÉES
1.1 Produire les fascicules nécessaires à l'évaluation de la possibilité forestière pour 2009	1) État d'avancement de la production des fascicules 50 % pour le 31 mars 2009 100 % pour septembre 2009	70 % des fascicules sont disponibles en version préliminaire
1.2 Produire le premier Manuel d'aménagement forestier intégrant des considérations de développement durable pour 2011	1) État d'avancement de la production de l'ensemble des fascicules du MDPF 50 % pour le 31 mars 2010	70 % des fascicules sont disponibles en version préliminaire

Axe d'intervention 2 : Réalisation du calcul des possibilités forestières (CPF)

OBJECTIFS ATTEINTS

OBJECTIF	INDICATEURS ET CIBLES	ACTIONS RÉALISÉES
2.2 Développer le nouveau système (Horizon CPF) pour 2011 en y intégrant des considérations de développement durable	1) État d'avancement du développement du système de CPF 2) État d'avancement du plan de formation des aménagistes	Le développement d'Horizon CPF est complété
	Générateur de modèles pour décembre 2009	Formation sur le générateur de modèles complétée

OBJECTIF	INDICATEURS ET CIBLES	ACTIONS RÉALISÉES
2.3 Réaliser tous les calculs des possibilités forestières (CPF) des réserves forestières pour 2010	État d'avancement des CPF des réserves forestières 100 % pour le 31 mars 2010	Les CPF requis ont été complétés ou prolongés
2.4 Réaliser les CPF 2013-2018 des 71 unités d'aménagement (UA) pour 2011	État d'avancement de la réalisation Chargement des données pour septembre 2009	Avancement global à 70 % des tâches. Les activités de l'année 2011-2012 ont porté sur la modélisation : plusieurs générations de modèles successivement bonifiés ont été produits et analysés pour toutes les UA Échéancier reporté à avril 2013 Intrants, chargement, diagnostic et stratégie complétés

Axe d'intervention 3 : Évaluation de l'état des forêts du domaine de l'État et de la performance en matière d'aménagement forestier durable

OBJECTIF	INDICATEURS ET CIBLES	ACTIONS RÉALISÉES
3.1 Produire, pour 2009, le premier bilan d'aménagement forestier durable (BAFD) 2000-2008 des forêts du domaine de l'État	État d'avancement du BAFD Assurance qualité, BAFD final et dépôt pour décembre 2009	Bilan déposé en juin 2010
3.2 Amorcer le deuxième bilan d'aménagement forestier durable (BAFD) des forêts du domaine de l'État en 2010-2011	Évaluation et amélioration de la démarche	Processus d'amélioration en cours

Axe d'intervention 4 : Évaluations d'impacts découlant de projets de politiques, de programmes, de stratégies ou de scénarios de développement

OBJECTIF	INDICATEURS ET CIBLES	ACTIONS RÉALISÉES
4.1 Produire des évaluations d'impacts sur la possibilité forestière requises comme outil d'aide à la décision pour le gouvernement et les CRRNT	Nombre d'évaluations produites 90 % des évaluations produites dans les délais convenus 100 % n'excédant pas 14 jours du délai convenu	Accentuation des travaux selon les objectifs établis par la LADTF et le projet de SADF. Travaux en arrimage en région pour établir les seuils locaux et régionaux de manière éclairée

2 ENJEU

CONFIANCE DU PUBLIC À L'ÉGARD DE LA QUALITÉ DE LA GESTION FORESTIÈRE

ORIENTATION | Développement des communications du Bureau du forestier en chef (BFEC)

Axe d'intervention 5 : Renforcement des communications publiques

OBJECTIF	INDICATEURS ET CIBLES	ACTIONS RÉALISÉES	
5.1 Élaborer une stratégie de communication au regard des mandats du Bureau du forestier en chef et assurer sa mise en œuvre en 2009	1) Stratégie de communication publique Mises à jour annuelles	Stratégie mise à jour à l'hiver 2010-2011	OBJECTIF ATTEINT
	2) Mise en œuvre de la stratégie concernant le MADF, le projet CPF et le BAFD Complétée à 100 % pour juin 2009	Stratégie réalisée pour les dossiers complétés	OBJECTIF EN PARTIE ATTEINT
5.2 Mettre en place des processus d'échanges avec les professionnels concernés par les mandats du BFEC	1) Processus d'échanges avec les regroupements de professionnels Mis en place pour le 31 mars 2009	Tenue du Séminaire sur les CPF 2013-2018 en décembre 2010	OBJECTIFS ATTEINTS
	2) Processus d'échanges avec la communauté scientifique Mis en place pour le 31 mars 2009	Tenue du Séminaire sur les CPF 2013-2018 en décembre 2010 Consultation de spécialistes externes concernant le Bilan d'aménagement forestier durable au Québec 2000-2008 et le Manuel de détermination des possibilités forestières	

3 ENJEU

CAPACITÉ DU BUREAU DU FORESTIER EN CHEF À RÉALISER SES MANDATS

ORIENTATION | Performance et efficacité
du Bureau du forestier en chef (BFEC)

Axe d'intervention 6 : Implantation du Bureau du forestier en chef

OBJECTIF	INDICATEURS ET CIBLES	ACTIONS RÉALISÉES
6.1 Compléter l'implantation du BFEC d'ici le 31 mars 2009	Plan d'organisation administrative (POA) Mise en œuvre au 31 mars 2009	L'équipe du BFEC est constituée de 65 ETC
6.2 Compléter l'implantation de l'infrastructure technologique pour 2009	Programme d'implantation complété pour le 31 mars 2009	Le suivi du maintien de l'infrastructure a été confié à un comité directeur BFEC/DGATI

OBJECTIF EN PARTIE ATTEINT

OBJECTIF ATTEINT

Axe d'intervention 7 : Amélioration continue dans l'accomplissement des mandats du BFEC

OBJECTIF	INDICATEURS ET CIBLES	ACTIONS RÉALISÉES
7.1 Élaborer un plan de développement des ressources humaines (PDRH) pour 2008	PDRH Complété pour le 31 décembre 2008	Le déploiement du PDRH s'est poursuivi dans le respect du cadre de gestion des personnes du MRNF
7.2 Favoriser le travail d'équipe, la synergie et le sentiment d'appartenance au sein du BFEC	Stratégie de communication interne du BFEC Mise à jour le 31 mars 2011	Outils de communications utilisés régulièrement Mise à jour réalisée
7.3 Mettre en place un système de gestion de la qualité (SGQ) pour 2011	État d'avancement de la mise en place du SGQ Système implanté pour mars 2011	Enregistrement en mai 2011 d'un système de gestion de la qualité sous la norme ISO 9001-2008

OBJECTIFS ATTEINTS

1

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

Aménager et développer le territoire de façon durable et intégrée**Intégrer les principes de développement durable dans tous les aspects des mandats du Forestier en chef**

ACTIONS	INDICATEURS ET CIBLES	ACTIONS RÉALISÉES
Prendre en considération a priori les préoccupations sociales, économiques et environnementales ainsi que les balises de la Stratégie d'aménagement durable des forêts dans le calcul des possibilités forestières	Nombre d'unités d'aménagement (UA) intégrant des paramètres d'aménagement durable des forêts (ADF) dans le calcul des possibilités forestières (CPF) 2013-2018 <ul style="list-style-type: none"> • 100 % des UA intégrant des paramètres d'ADF dans le calcul des possibilités forestières 2013-2018 	<ul style="list-style-type: none"> • Une procédure a été instaurée en concertation avec le Secteur des opérations régionales, pour recueillir les préoccupations en région sur une base régulière • Des administrations régionales du MRNF et des commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire ont été rencontrées afin de recueillir leurs préoccupations
Produire pour 2011 le premier Manuel d'aménagement durable des forêts (MADF)	État d'avancement de la production des fascicules du MADF <ul style="list-style-type: none"> • Produire pour 2009 les fascicules nécessaires au calcul des possibilités forestières 2013-2018 • Produire pour 2011 un premier MADF 	<ul style="list-style-type: none"> • 70 % des fascicules sont complétés. Afin de s'harmoniser avec le nouveau régime forestier, le manuel a changé de nom pour « Le Manuel de détermination des possibilités forestières ». Le retard dans la réalisation de certains fascicules s'explique par la complexité des termes abordés et des délais de réalisation de projets contributeurs

2 ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

Informer, sensibiliser, éduquer et innover

Faire connaître la nature et la portée du concept de développement durable et des seize principes s'y rattachant

ACTIONS	INDICATEURS ET CIBLES	ACTIONS RÉALISÉES
Offrir des activités de sensibilisation et de formation continue en développement durable au personnel du BFEC, en vue de développer son expertise et des comportements écoresponsables	<p>Nombre d'employés ayant participé aux activités de sensibilisation et de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> Avoir sensibilisé pour 2011 plus de 80 % du personnel 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite de la participation du BFEC au groupe de travail ministériel sur la sensibilisation et la formation du personnel Parution régulière d'une chronique portant sur le développement durable dans le bulletin interne du BFEC L'ensemble du personnel du BFEC a assisté à des conférences et ateliers de sensibilisation et de formation en matière de développement durable

OBJECTIF ATTEINT

Évaluer l'état des forêts du Québec et la performance en matière d'aménagement durable des forêts

ACTIONS	INDICATEURS ET CIBLES	ACTIONS RÉALISÉES
Produire pour 2009 le premier Bilan d'aménagement durable des forêts (BADF) 2000-2008 qui évalue l'état des forêts du domaine de l'État et la performance en matière d'aménagement durable des forêts et amorcer en 2010 le deuxième BADF	<p>État d'avancement des travaux du BADF</p> <ul style="list-style-type: none"> Déposer en 2009 le premier BADF Évaluation de la démarche 	<ul style="list-style-type: none"> Publication et diffusion du BADF en juin 2010 Amorcer les travaux de consultations et les audits pour la réalisation du deuxième BADF Évaluation complétée

OBJECTIF ATTEINT

Évaluer l'impact, a priori, de projets de politiques, de programmes, de stratégies ou de scénarios de développement durable

ACTIONS	INDICATEURS ET CIBLES	ACTIONS RÉALISÉES
Produire des évaluations d'impacts sur les possibilités forestières requises comme outil d'aide à la décision pour l'État et les organismes régionaux	Nombre d'évaluations d'impacts produites <ul style="list-style-type: none"> • Produire 90 % des évaluations d'impacts dans les délais convenus 	<ul style="list-style-type: none"> • Accentuation des travaux selon les objectifs établis par la LADTF et le projet de SADF. Travaux en arrimage en région pour établir les seuils locaux et régionaux de manière éclairée.
Développer pour 2011 le nouveau système de calcul des possibilités forestières en y intégrant des considérations relatives au développement durable	État d'avancement du développement du système <ul style="list-style-type: none"> • Nouveau système opérationnel en 2011 	<ul style="list-style-type: none"> • Le nouveau système est opérationnel

OBJECTIF EN PARTIE ATTEINT

OBJECTIF ATTEINT

3 ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

Produire et consommer de façon responsable

Adopter des pratiques écoresponsables dans les activités courantes de gestion au BFEC

ACTIONS	INDICATEURS ET CIBLES	ACTIONS RÉALISÉES
Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable	État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre de gestion environnementale et nombre de pratiques d'acquisitions écoresponsables <ul style="list-style-type: none"> • Avoir adopté pour 2011 un cadre de gestion environnementale • Avoir adopté pour 2011 cinq pratiques d'acquisition écoresponsable 	<ul style="list-style-type: none"> • Le cadre de gestion environnementale du BFEC est complété • Les cinq pratiques d'acquisition écoresponsable sont implantées et opérationnelles

OBJECTIF ATTEINT

ANNEXE 4 Liste des acronymes utilisés dans ce rapport

- ADF:** Aménagement durable des forêts
- BAFD:** Bilan d'aménagement forestier durable
- BAPE:** Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
- BFEC:** Bureau du forestier en chef
- BSMA:** Bureau du sous-ministre associé
- CEF:** Centre d'étude de la forêt
- CPF:** Calcul des possibilités forestières
- CRRNT:** Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire
- DCPF:** Direction du calcul des possibilités forestières
- DDS:** Direction du développement stratégique
- DGATI:** Direction générale adjointe des technologies de l'information
- ETC:** Équivalent temps complet
- LADTF:** Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier
- ISO:** International Organization for Standardization
(Organisation internationale de normalisation)
- MDPF:** Manuel de détermination des possibilités forestières
- MRNF:** Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
- PDRH:** Plan de développement des ressources humaines
- POA:** Plan d'organisation administrative
- RADF:** Règlement d'aménagement durable des forêts
- SADF:** Stratégie d'aménagement durable des forêts
- SGQ:** Système de gestion de la qualité
- UA:** Unité d'aménagement

Pour en connaître davantage sur les acronymes et abréviations reliés au secteur forestier, vous pouvez consulter l'adresse Internet suivante :

<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/vocabulaire/forets-acronyme.jsp>

*Bureau du forestier
en chef*

Québec

